

Questions orales

LES DÉPENSES DANS LE CANADA ATLANTIQUE

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il sait qu'il est supposé être la voix du Canada atlantique dans son gouvernement. Il est plutôt devenu le porte-parole d'un gouvernement résolu à détruire l'économie de cette région.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Nous devrions mieux gérer notre temps. Comme il y a encore beaucoup de députés qui veulent prendre la parole, il n'est peut-être pas nécessaire que les préambules soient aussi longs à la fin qu'au début de la période des questions. La parole est au député.

M. MacDonald (Dartmouth): Le ministre maintient-il ce qu'il a dit au comité, hier soir, soit que son gouvernement a peut-être trop dépensé pour le Canada atlantique? Peut-il nous dire dans quelle région du Canada atlantique son gouvernement a trop dépensé, à son avis? Est-ce à Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard, à Lockeport, en Nouvelle-Écosse ou à Gander, à Terre-Neuve? Le ministre peut-il clarifier sa déclaration d'hier soir.

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, j'aimerais, moi aussi, que le député clarifie ce qu'il vient de dire. Il le sait et le ministre des Finances a dit que notre gouvernement ne peut pas se permettre de dépenser un demi-milliard de dollars par année pour le développement régional. Ce serait une somme sans précédent. Par contre, il se permettra des dépenses de plus de 400 millions, soit plus que le Canada atlantique n'a reçu au cours des dix dernières années.

* * *

LA JUSTICE

LES AMENDEMENTS PROPOSÉS À LA LOI CANADIENNE SUR L'EXTRADITION

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Charles Ng, qui risque d'être inculpé de meurtre et d'enlèvement en Californie pour une série de douze assassinats odieux, est au Canada depuis 1985. Quand le ministre va-t-il proposer des modifications à la Loi canadienne sur l'extradition pour permettre d'expulser rapidement des personnes inculpées de meurtre comme Ng?

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, l'affaire en question est toujours devant les tribunaux. La Chambre est au courant de cette affaire d'extradition et n'ignore pas que nous respectons à cet égard nos obligations dans le cadre des traités, de la Loi sur l'extradition et de l'application régulière de la loi. Le gouvernement va continuer de respecter ses obligations dans cette affaire.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA FERMETURE DE LA BFC DE PORTAGE

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. La fermeture de la BFC de Portage va avoir une incidence catastrophique sur la localité de Portage-la-Prairie. En fait, une délégation manitobaine est à Ottawa aujourd'hui pour contester cette fermeture auprès du gouvernement.

Le ministre va-t-il dire à cette délégation qu'il reconnaît aujourd'hui que sa décision risque d'avoir des conséquences dévastatrices et qu'il va effectivement l'annuler?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, comme d'autres députés et moi-même l'avons déjà dit à la Chambre, lorsque le gouvernement a établi son budget en tenant compte de la nécessité de réduire un déficit écrasant pour le Canada, tous les ministères ont dû contribuer à l'effort collectif, y compris le ministère de la Défense nationale.

On a décidé de fermer ou de rationaliser des stations et des bases militaires parce qu'il nous fallait ajouter à l'efficacité de nos opérations. Le député croit peut-être que nous devrions garder des bases qui sont militairement inutiles et coûteuses, mais ce n'est pas l'avis du gouvernement.

LA DÉLÉGATION DE PORTAGE-LA-PRAIRIE

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, j'en conclus que le ministre ne reviendra pas sur sa décision. Je tiens seulement à signaler que la délégation manitobaine se devait de venir à Ottawa parce qu'il n'a pas le courage d'aller à Portage-la-Prairie faire face à ses troupes et aux citoyens. . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: La parole est au député de Trinity-Spadina.